

**MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY - SIÈGE SOCIAL**

3110, boulevard Martel  
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0  
Tél. : 418 673-1705 | Sans frais : 1888 673-1705

**MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY - POINT DE SERVICE**

449, rue Principale  
Saint-Félix-d'Otis (Québec) G0V 1M0  
Tél. : 418 544-0113 | Sans frais : 1 888 673-1705

**AVIS PUBLIC****(Article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme)**

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, Peggy Lemieux, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité régionale de comté du Fjord-du-Saguenay, concernant une demande de dérogation mineure formulée en vertu du *Règlement sur les dérogations mineures* numéro 15-336, applicable aux territoires non organisés (TNO) de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire qui se tiendra **le 12 mai 2026, à 18 h, à l'hôtel de ville de Saint-Honoré, situé au 3611, boulevard Martel, à Saint-Honoré**, le conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay tiendra une consultation publique et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Monsieur Alexandre Blackburn demande l'autorisation d'obtenir une dérogation mineure pour une propriété sous bail située en territoire non cadastré, sur le lac Big Moose, TNO Mont-Valin, et faisant partie de la zone 11-3 F du Règlement de zonage numéro 15-332.

La dérogation demandée porte sur la disposition 10.16 - Hauteur et superficie de l'abri, chapitre 10, section III du Règlement de zonage n° 15-332, afin de permettre la construction d'un abri sommaire d'une hauteur de 3,94 m plutôt que la hauteur maximale prescrite de 3.7 m.

Au cours de cette assemblée publique, tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Honoré, ce 27<sup>e</sup> jour d'avril 2026.

Peggy Lemieux  
Directrice générale et greffière-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Peggy Lemieux, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC du Fjord-du-Saguenay, certifie par la présente que j'ai procédé, en date du 27 avril 2026, à l'affichage du présent avis public aux endroits ci-après :

Siège social à Saint-Honoré :	3110, boulevard Martel, Saint-Honoré
Point de service à Saint-Félix-d'Otis :	449, rue Principale, Saint-Félix-d'Otis
Site Internet de la MRC :	<a href="http://www.mrc-fjord.qc.ca">www.mrc-fjord.qc.ca</a>

Saint-Honoré, ce 27 avril 2026.

La directrice générale et  
greffière-trésorière,

Peggy Lemieux